

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « CO.M.A.R »

Siège social : Avenue Habib Bourguiba, Immeuble COMAR, 1001 Tunis

La Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « CO.M.A.R » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 17 mai 2013. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : **Chiheb GHANMI & Ahmed BELAIFA**

Actif du bilan au 31 décembre 2012

(Exprimé en dinars)

A C T I F	Exercice 2 0 1 2			Exercice 2 0 1 1
	Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels				
AC11 Investissements de recherche et développement	5 978 085	2 126 272	3 851 813	2 838 977
AC13 Fonds commercial	15 000		15 000	15 000
	5 993 085	2 126 272	3 866 813	2 853 977
AC2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	12 364 118	10 109 200	2 254 918	2 197 843
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	805 037	683 446	121 591	129 435
	13 169 155	10 792 646	2 376 509	2 327 278
AC3 Placements				
AC31 Terrains et constructions	44 058 210	9 426 880	34 631 330	36 071 610
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	14 005 218	4 915 191	9 090 027	9 642 194
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	30 052 992	4 511 689	25 541 303	26 429 416
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations	175 625 667	6 185 204	169 440 463	118 699 559
AC321 Parts dans les entreprises liées	47 515 639		47 515 639	33 957 152
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation	118 713 533	6 185 204	112 528 329	72 872 512
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises	9 396 495		9 396 495	11 869 895
AC33 Autres placements financiers	194 012 209	3 971 226	190 040 983	202 764 110
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	43 987 743	3 859 176	40 128 567	33 976 260
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	147 371 057		147 371 057	166 304 102
AC334 Autres prêts	2 650 257	112 050	2 538 207	2 480 596
AC336 Autres	3 152		3 152	3 152
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	3 767 489		3 767 489	4 065 359
	417 463 575	19 583 310	397 880 265	361 600 638
AC5 Parts des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provisions pour primes non acquises	5 770 641		5 770 641	6 294 355
AC530 Provisions pour sinistres (vie)	122 447		122 447	141 572
AC531 Provisions pour sinistres (non vie)	28 551 901		28 551 901	25 736 325
	34 444 989	-	34 444 989	32 172 251
AC6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises et non émises et primes à annuler	574 352		574 352	152 465
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	51 371 440	20 615 693	30 755 747	27 663 126
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	14 209 803		14 209 803	10 745 576
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	2 266 279	632 965	1 633 314	8 143 343
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel	222 209		222 209	253 117
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	7 891 591		7 891 591	6 628 055
AC633 Débiteurs divers	3 211 969		3 211 969	1 796 543
	79 747 643	21 248 658	58 498 985	55 382 225
AC7 Autres éléments d'actifs				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	3 757 117		3 757 117	7 266 547
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisitions reportés	5 495 030		5 495 030	6 826 796
AC722 Autres charges à répartir	96 582		96 582	94 331
AC73 Comptes de régularisation Actif				
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	6 884 541		6 884 541	7 710 194
AC733 Autres comptes de régularisation	2 463 563		2 463 563	1 426 260
AC75 Autres	-75 068		-75 068	-63 353
	18 621 765		18 621 765	23 260 775
TOTAL DE L'ACTIF	569 440 212	53 750 886	515 689 326	477 597 144

Passifs et Capitaux propres du bilan au 31 décembre 2012

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Exercice 2 0 1 2 Montant Net	Exercice 2 0 1 1 Montant Net
Capitaux propres		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	50 000 000	50 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	48 602 943	47 832 667
CP4 Autres capitaux propres	20 451 361	12 711 361
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	119 054 304	110 544 028
CP6 Résultat de l'exercice	18 298 632	14 510 276
Total capitaux propres avant affectation	137 352 936	125 054 304
Passifs		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA23 Autres provisions	1 947 223	2 009 697
	1 947 223	2 009 697
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 Provisions pour primes non acquises	40 518 120	40 743 388
PA320 Provisions d'assurance vie	9 000 973	7 759 379
PA330 Provision pour sinistres (vie)	1 842 028	2 137 291
PA331 Provision pour sinistres (non vie)	241 961 934	223 617 929
PA340 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)	118 398	131 361
PA341 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	2 762 048	2 754 852
PA350 Provisions pour égalisation et équilibrage	15 697 813	15 453 200
PA361 Autres provisions techniques (non vie)	11 389 233	10 689 623
	323 290 547	303 287 023
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	28 166 776	28 105 600
	28 166 776	28 105 600
PA6 Autres dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	2 854 613	2 472 620
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	6 184 209	2 930 527
PA63 Autres dettes		
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	2 716 038	2 682 402
PA632 Personnel	63 278	48 363
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	2 897 574	2 696 503
PA634 Crédoiteurs divers	3 633 417	2 568 308
	18 349 129	13 398 723
PA7 Autres passifs		
PA71 Compte de régularisation Passif		
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	6 582 715	5 741 798
	6 582 715	5 741 798
Total du passif	378 336 390	352 542 840
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	515 689 326	477 597 144

Etat de résultat technique de l'assurance non vie
Période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012
(Exprimé en Dinars)

		2 0 1 2			2 0 1 1
		Opérations brutes	Cessions et/ou rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
PRNV1 Primes acquises					
PRNV11 Primes émises et acceptées	+	139 063 081	-21 768 020	117 295 061	111 985 923
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	-	225 268	-523 713	-298 445	-2 360 142
		139 288 349	-22 291 733	116 996 616	109 625 781
PRNV3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	+	12 902 736		12 902 736	12 765 705
		12 902 736		12 902 736	12 765 705
PRNV2 Autres produits techniques	+	49 275		49 275	35 685
		49 275		49 275	35 685
CHNV1 Charges de sinistres					
CHNV11 Montants payés	-	-85 733 523	4 122 149	-81 611 374	-76 618 859
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	-	-18 351 200	2 815 575	-15 535 625	-17 482 649
		-104 084 723	6 937 724	-97 146 999	-94 101 508
CHNV2 Variation des autres provisions techniques	-	-699 611		-699 611	-2 131 955
		-699 611		-699 611	-2 131 955
CHNV3 Participation aux bénéfiques et ristournes	-	-473 280		-473 280	-659 038
		-473 280		-473 280	-659 038
CHNV4 Frais d'exploitation					
CHNV41 Frais d'acquisition	-	-17 733 115		-17 733 115	-21 123 576
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+	-1 331 766		-1 331 766	1 829 590
CHNV43 Frais d'administration	-	-4 564 036		-4 564 036	-4 154 969
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs	+		5 920 225	5 920 225	5 545 238
		-23 628 917	5 920 225	-17 708 692	-17 903 717
CHNV5 Autres charges techniques	-	-309 911		-309 911	-345 744
		-309 911		-309 911	-345 744
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	-	-32 877		-32 877	3 330 474
		-32 877		-32 877	3 330 474
RTNV RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE		23 011 041	-9 433 784	13 577 257	10 615 681

Etat de résultat technique de l'assurance vie
Période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012
(Exprimé en Dinars)

		2 0 1 2			2 0 1 1
		Opérations brutes	Cessions et/ou rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
PRV1 Primes					
PRV11 Primes émises et acceptées	+	5 716 649	-520 853	5 195 796	5 233 673
		5 716 649	-520 853	5 195 796	5 233 673
PRV2 Produits de placements		676 920		676 920	662 836
		676 920		676 920	662 836
CHV1 Charges de sinistres					
CHV11 Montants payés	-	-1 809 252	320 659	-1 488 593	-1 752 211
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	-	308 225	-19 125	289 100	-181 052
		-1 501 027	301 534	-1 199 493	-1 933 263
CHV2 Variation des autres provisions techniques					
CHV21 Provision d'assurance vie	-	-1 241 594		-1 241 594	-113 966
CHV22 Autres provisions techniques	-	-		-	-
CHV23 Provision sur contrats en unité de compte	-	-		-	-
		-1 241 594		-1 241 594	-113 966
CHV4 Frais d'exploitation					
CHV41 Frais d'acquisition	-	-1 015 366		-1 015 366	-1 222 506
CHV43 Frais d'administration	-	-157 062		-157 062	-129 632
CHV45 Commissions reçues des réassureurs	+	-	120 710	120 710	65 952
		-1 172 428	120 710	-1 051 718	-1 286 186
CHV6 Variation de la provision pour égalisation vie	-	-211 736		-211 736	-304 547
		-211 736	0	-211 736	-304 547
RTV RESULTAT TECHNIQUES DE L'ASSURANCE VIE		2 266 784	-98 609	2 168 175	2 258 547

Etat de résultat
Période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012
(Exprimé en Dinars)

		2 0 1 2	2 0 1 1
RTNV Résultat technique de l'assurance non vie	+	13 577 257	10 615 681
		13 577 257	10 615 681
RTV Résultat technique de l'assurance vie	+	2 168 175	2 258 547
		2 168 175	2 258 547
PRNT1 Produits des placements (assurance non vie)			
PRNT11 Revenus des placements	+	22 055 335	20 629 590
PRNT12 Produits des autres placements	+		
PRNT13 Reprise de corrections de valeur sur placements	+	4 247 938	110 220
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	+	3 429 462	835 859
		29 732 735	21 575 669
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance vie	+		
CHNT1 Charges des placements (assurance non vie)			
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	-	-1 966 697	-1 519 208
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-	-7 835 173	-767 055
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	-	-581 767	-891 986
		-10 383 637	-3 178 249
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique			
CHNT21 Produits des placements transférés non vie	-	-12 902 736	-12 765 706
CHNT22 Produits des placements transférés vie	-	-676 920	-662 836
		-13 579 656	-13 428 542
PRNT2 Autres produits non techniques	+	180 580	196 337
		180 580	196 337
CHNT3 Autres charges non techniques	-	-2 103 616	-1 707 238
		-2 103 616	-1 707 238
Résultat provenant des activités ordinaires		19 591 838	16 332 205
CHNT4 Impôt sur le résultat	-	1 293 206	1 821 929
		1 293 206	1 821 929
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		18 298 632	14 510 276
Résultat net de l'exercice		18 298 632	14 510 276
Effets des modifications comptables (nets d'impôts)	+		
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		18 298 632	14 510 276

Etat de flux de trésorerie (Méthode directe)
(Exprimés en dinars)

		2 0 1 2	2 0 1 1
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
* Encaissements des primes reçues des assurés	+	147 817 137	137 598 123
* Encaissements des primes reçues (Acceptations)	+	392 961	7 709 818
* Décaissements des primes pour les cessions	-	15 110 170	18 971 573
* Sommes versées pour paiement des sinistres	-	67 151 878	64 988 297
* Sommes versées pour les sinistres (Acceptations)	-	-3 967	3 866 200
* Encaissements des sinistres pour cessions	+	4 367 651	8 050 940
* Commissions versées aux intermédiaires	-	15 944 066	14 613 896
* Commissions reçues sur les cessions	+	3 819 428	4 752 301
* Commissions versées sur les acceptations	-	70 802	1 377 553
* Somme versées aux fournisseurs et au personnel	-	15 901 138	13 608 758
* Variation des dépôts auprès des cédantes	+	-47 650	-434 913
* Variation des espèces reçues des cessionnaires	+	5 943 188	-5 082 947
* Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-	82 107 449	84 648 114
* Encaissements liés à la cession de placements financiers	+	86 826 396	67 778 558
* Produits financiers reçus	+	20 987 932	17 022 053
* Taxes sur les assurances versées au Trésor	-	14 404 586	14 052 595
* Impôts sur les bénéfices payés	-	2 632 544	2 339 701
* Autres mouvements	-	9 819 050	9 257 988
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		46 969 327	9 669 258
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements			
* Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	548 999	928 718
* Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	+	906 125	441 470
* Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation	+	785 151	
* Décaissements affectés à l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-	50 488 130	18 102 317
* Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	+	4 865 049	1 781 598
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-44 480 804	-16 807 967
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
* Dividendes et autres distributions	-	5 997 953	7 997 270
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		-5 997 953	-7 997 270
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		-	-
Variation de Trésorerie		-3 509 430	-15 135 979
Trésorerie de début d'exercice		7 266 547	22 402 526
Trésorerie de fin d'exercice		3 757 117	7 266 547

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31/12/2012

I. PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Raison sociale	Compagnie méditerranéenne d'assurances et de réassurances (C.O.M.A.R)
Siège social	Immeuble COMAR - Avenue Habib BOURGUIBA 1001 - Tunis
Date de création	1972
Activité	Assurance et réassurance toutes branches
Forme	Société Anonyme
Capital social	Cinquante millions de dinars entièrement libérés
Registre de commerce	B 132051 1996 – Tunis
Matricule fiscal	000301L/A/M/000

Effectifs au 31/12/2012

Catégories professionnelles	Nombre
Cadres (*)	199
Employés (**)	80
Personnel contractuel	7
Total	286

* dont 14 stagiaires

**dont 5 stagiaires

II. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les principes et méthodes retenus pour la préparation et la présentation des états financiers de la société au 31/12/2012 sont ceux définis par le Système Comptable des Entreprises et notamment par les normes NCT 26 à NCT 31.

Les mouvements et les positions comptables sont exprimés en dinar tunisien. Les opérations traitées au cours de l'exercice et ayant pour contre partie une devise étrangère (principalement les opérations de réassurance), sont constatées sur la base du cours de change du jour de l'opération.

A. Poste de bilan

1. Actifs incorporels

Ce poste enregistre les investissements de recherche et de développement, les concessions, brevets, licences, logiciels et marques ainsi que les fonds commerciaux acquis par la société.

2. Autres actifs d'exploitation

Ce poste enregistre les installations, agencements et aménagements, le matériel de transport, le matériel de bureau et informatique ainsi que le mobilier de bureau. Par dérogation à la norme comptable NCT 5, les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels aux taux suivants :

Matériel de transport	20%
Mobilier & matériel de bureau	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Matériel informatique	33%
Logiciel	33%

3. Placements

3.1. Placements immobiliers

Les placements immobiliers regroupent :

- Les terrains non construits,
- Les immeubles bâtis d'exploitation (siège social, centre d'archives, etc.),
- Les immeubles hors exploitation,
- Les parts des sociétés à objet foncier non cotées,
- Les parts et actions des sociétés immobilières non cotées.

Les placements immobiliers sont inscrits au bilan à leur coût de revient, hors frais d'acquisition, d'impôts et taxes récupérables et augmentés des travaux de construction et d'amélioration, à l'exclusion des travaux d'entretien proprement dits.

Contrairement aux immeubles hors exploitation, les travaux d'agencement, d'aménagement et d'installation des immeubles d'exploitation sont exclus des placements immobiliers et figurent au niveau des actifs corporels d'exploitation.

Les placements immobiliers ont été évalués à leur coût de revient, minoré des amortissements (pour les biens amortissables), des provisions pour dépréciation, lorsque la dépréciation présente un caractère durable mais pas irréversible et d'une correction de valeur, lorsque la dépréciation est irréversible.

Pour ces placements immobiliers amortissables, et par dérogation à la norme comptable NCT 5, la société a retenu les modalités d'amortissement suivantes :

Élément	Taux
Terrains	non amortissables
Immeubles d'exploitation	5%
Immeubles hors exploitation	5%

3.2. Placements dans les entreprises liées et participations

Les placements dans les entreprises liées et dans les entreprises dans lesquelles il existe un lien de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

3.3. Autres placements

➤ *Actions et autres titres à revenus variables*

Cette catégorie de placements comprend les titres dont le revenu dépend directement ou indirectement du résultat ou de l'un des éléments du résultat de l'émetteur. A ce titre, sont considérés comme titres à revenus variables les actions ordinaires, les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, les certificats d'investissement ainsi que les parts des organismes de placement collectifs (SICAV et FCP).

Les actions et autres titres à revenu variables sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

A l'inventaire, ces placements sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins values par rapport à leur coût d'entrée font l'objet d'une dotation aux provisions inscrites en charges de l'exercice. Les plus values par rapport à ce coût ne sont pas constatées.

La valeur d'inventaire retenue pour chacune des catégories est la suivante :

Actions cotées	cours moyen du mois de décembre
Actions non cotées	valeur mathématique sur la base des derniers états financiers disponibles
Parts d'OPCVM	valeur liquidative du 31 décembre

➤ **Obligations et autres titres à revenu fixe**

Les obligations et autres titres à revenu fixe sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables et hors intérêts courus à l'achat.

Lorsqu'un risque de recouvrement du principal et/ou des intérêts est constaté, une provision est constatée à due concurrence.

➤ **Prêts et dépôts auprès des établissements bancaires et financiers**

Cette rubrique comporte les prêts de toute nature, accordés aux entreprises ou au personnel ainsi que les avances sur contrats vie.

Une provision pour dépréciation est constatée dès lors qu'un risque de défaillance du débiteur apparaît.

4.4. Créances

Cette rubrique comporte les créances nées d'opérations d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances.

➤ **Créances nées d'opérations d'assurance directe**

Les créances nées d'opérations d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les créances sur les co-assureurs, les primes à annuler, les primes acquises et non émises brutes ainsi que les créances nées de la subrogation de la compagnie dans les droits de l'assuré.

➤ **Créances nées d'opérations de réassurance**

Les créances nées d'opérations de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes, les créances sur les courtiers de réassurance ainsi que la part des réassureurs dans les primes non acquises et les primes à annuler.

➤ **Autres créances**

Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et/ou de réassurance. Tel est le cas des créances sur le personnel, l'Etat, les organismes de sécurité sociale et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée pour les créances lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

4.5. Autres éléments d'actifs

Ce poste recense les liquidités et équivalents de liquidités (avoirs en banques, chèques et effets à l'encaissement, CCP, caisse, etc. ainsi que les comptes de régularisation actif (les frais d'acquisition reportés, les produits à recevoir, les charges à répartir, les charges constatées d'avance, l'écart de conversion actif ainsi que les différences sur prix de remboursement à percevoir)).

➤ **Frais d'acquisition reportés**

Il s'agit de la fraction des frais d'acquisition (commissions et frais internes liés à l'établissement des contrats) constatés en charges de l'exercice et qui n'est pas imputable à la période comptable.

➤ **Différences sur prix de remboursement à percevoir**

Si la valeur de remboursement des obligations et autres titres à revenus fixes est différente de la valeur d'acquisition, la différence, pour chaque ligne de titres, est rapportée au résultat sur la durée de vie résiduelle des titres par la comptabilisation, soit d'une charge (surcote) soit d'un produit (décote).

4.6. Capitaux propres

Les capitaux propres représentent les apports en capital, les réserves et primes liées au capital, les résultats reportés ainsi que le résultat de la période. L'impact des changements de méthodes comptables ainsi que les corrections d'erreurs fondamentales sont inscrits en ajustement des résultats reportés.

4.7. Provisions techniques

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part des réassureurs figurant à l'actif du bilan.

➤ **Provision pour primes non acquises**

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime. Cette provision est calculée police par police et prorata temporis.

➤ **Provision mathématiques (vie)**

Cette provision représente, pour chaque contrat d'assurance vie, la valeur actuelle des engagements réciproques de l'assureur et de l'assuré. Elle comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'assureur, y compris les participations aux bénéficiaires, déductions faite de la valeur actuarielle des primes futures.

➤ **Provision pour sinistres**

La provision pour sinistres représente la valeur estimée des dépenses, en principal et en frais tant internes qu'externes, relatives au règlement des sinistres survenus, déclarés ou non, et non encore payés à la date d'arrêté des comptes. Cette provision est calculée dossier par dossier. Les dépenses sont estimées à leur coût futur (non actualisé) augmenté d'une provision pour frais de gestion des sinistres et diminué des prévisions de sauvetages et recours à encaisser. Le taux de chargement de gestion retenu est déterminé en fonction des taux de frais de règlement des sinistres réellement observés.

➤ **Provision pour participation aux bénéficiaires et ristournes**

La provision pour participation aux bénéficiaires et ristournes enregistre à la date d'arrêté des comptes, l'engagement de la compagnie qui résulte des clauses contractuelles de participations aux bénéficiaires et ristournes et ce, pour chacune des catégories d'assurance.

➤ **Provision pour égalisation et équilibrage**

Cette provision permet d'égaliser les fluctuations de sinistres pour les années à venir ou de couvrir des risques spéciaux tel que la grêle et l'assurance crédit caution.

➤ **Autres provisions techniques**

- Provision mathématique des rentes

Cette provision correspond à la valeur actuelle des engagements de la compagnie en ce qui concerne les indemnités servies sous forme d'annuités (rentes) et accessoires des rentes, calculés sur la base de méthodes actuarielles.

- Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques

Destinée à faire face à une insuffisance de la liquidité des placements, notamment en cas d'accélération du rythme de règlement des sinistres, cette provision est dotée lorsque, pour l'ensemble des placements, la compensation entre les plus values latentes et les moins values latentes résultant de la comparaison de la valeur comptable des placements à leur valeur d'inventaire, fait apparaître une moins value latente.

- Provision pour risques en cours

Cette provision est destinée, pour chacun des contrats à prime payable d'avance, à couvrir la charge des sinistres et des frais afférents aux contrats susceptibles de se produire postérieurement à la date d'inventaire dans la mesure où ce coût n'est pas couvert par la provision pour primes non acquises.

B. Poste de l'état de résultat

1. Produits des placements transférés et alloués

Le résultat de la gestion des placements est ventilé en deux parties :

- les produits nets provenant du placement des provisions techniques, figurant dans l'état de résultat technique,
- les produits nets provenant du placement des capitaux propres, figurant dans l'état de résultat non technique.

A l'inventaire, une écriture comptable est passée pour transférer de l'état de résultat non technique vers l'état de résultat technique, la part des produits nets des placements alloués au prorata des provisions techniques nettes dans le total constitué par les capitaux propres et les provisions techniques nettes de réassurance.

2. Les charges par destination

Les frais généraux sont présentés par destination. Les destinations regroupent les postes suivants :

- Frais de règlement des sinistres (frais des services règlement),
- Frais d'acquisition (commissions d'acquisition, frais commerciaux),
- Frais d'administration (frais des services chargés du « terme », commissions de gestion),
- Frais de gestion des placements (frais des services de gestion des placements, courtages, etc.),
- Autres charges techniques (charges de la direction générale).

Les charges non techniques sont celles qui résultent d'activités sans lien technique avec l'activité d'assurance.

Les méthodes utilisées pour réaliser l'affectation des frais généraux par nature aux destinations sont les suivantes :

- Imputation directe sans application des clés de répartition pour les charges directement affectables à une destination : tel est le cas des comptes de charges par nature correspondants à une seule destination (frais sur titres, dotations aux amortissements des immeubles, etc.).
- Affectation selon l'effectif de la destination : cette méthode concerne principalement les frais de personnel et autres charges rattachées.
- Imputation indirecte des autres frais généraux : Cette méthode concerne tous les autres comptes de frais généraux qui n'ont pas été affectés directement aux destinations par l'une des deux autres méthodes.

En ce qui concerne l'imputation indirecte de ces charges, celle-ci s'effectue à partir de clés de répartition.

III. EXEMPTION A LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Au sens du paragraphe 4 de la NCT 35, COMAR est une société mère. En application des paragraphes 5 et 6 de la même norme, une société mère doit présenter des états financiers consolidés à l'exception du cas où cette société mère soit une filiale d'une autre entreprise établie en Tunisie et qui présente des états financiers consolidés et que des intérêts minoritaires représentant 5% du capital ne s'y opposent pas. La compagnie n'a pas présenté des états financiers consolidés puisqu'elle se trouve dans le champ d'application de cette exemption.

En effet, la COMAR est une filiale de la société PGI holding (société de participation et de gestion des investissements) qui la contrôle directement et indirectement à hauteur de 77,71%. La société PGI est une entreprise établie en Tunisie et prépare annuellement des états financiers consolidés conformément au référentiel comptable tunisien. De plus, des minoritaires représentant 5% du capital de la COMAR ne se sont pas opposés au fait que la compagnie ne prépare pas des états financiers consolidés.

IV. CONTROLE INTERNE

Le programme d'Audit pour l'année 2012 a été établi en fonction des priorités arrêtées par la direction générale et le comité d'audit et compte tenu des recommandations des commissaires aux comptes. Ce programme porte sur les fonctions et processus suivants :

- La souscription des contrats Incendie.
- La souscription des contrats Risques divers.
- La Réassurance.
- Mission de suivi des rapports des commissaires aux comptes se rapportant au contrôle interne.
- Les missions de suivi des fonctions auditées à ce jour sont :
 - La gestion des dossiers sinistres Auto-corporels.
 - La souscription des contrats Automobile.
 - Le Retour Administratif.
 - Le Retour Contentieux
 - Le Retour Précontentieux

La fonction « Gestion des dossiers sinistres Auto-Matériels a été finalisée.

La fonction « Souscription des contrats Incendie » est en cours.

V. NOTES SUR LES POSTES DE BILAN

1. Mouvements ayant affectés les éléments de l'actif

➤ AC1-Actifs incorporels

Les actifs incorporels bruts s'élèvent au 31/12/2012 à 5.993.085 DT contre un montant de 4.477.560 DT au 31/12/2011.

Nature de l'actif	Brut 2011	Mouv 2012	Brut 2012	Amort & Prov	Net 2012
Actifs incorporels	4 477 560	1 515 525	5 993 085	2 126 272	3 866 813
Recherches & dévelop	4 462 560	1 515 525	5 978 085	2 126 272	3 851 813
Fonds commercial	15 000		15 000		15 000

➤ AC2-Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels d'exploitation bruts s'élèvent au 31/12/2012 à 13.169.155 DT contre un montant de 12.328.137 DT.

Nature de l'actif	Brut 2011	Mouv 2012	Brut 2012	Amort & Prov	Net 2012
Actifs corporels d'exploitation	12 328 137	841 018	13 169 155	10 792 646	2 376 509
Installations techniques et machines	11 584 753	779 365	12 364 118	10 109 200	2 254 918
Autres installations outillage et mobilier	743 384	61 653	805 037	683 446	121 591

Le détail des actifs corporels d'exploitation se présente comme suit :

Nature de l'actif	Brut	Amortissent	V C N
Agencement, aménagements & installations	4 741 107	3 139 103	1 602 004
Matériel de transport	635 962	466 687	169 275
Matériel Mobilier de Bureau	930 122	782 815	147 307
Matériel Informatique	6 861 964	6 404 041	457 923
Actifs corporels au 31/12/2012	13 169 155	10 792 646	2 376 509

➤ AC3-Placements

Les placements bruts s'élèvent au 31/12/2012 à 417.463.575 DT contre un montant de 376.071.688 DT au 31/12/2011.

Nature de l'actif	Brut 2011	Mouv 2012	Brut 2012	Amort & Prov	Net 2012
<i>Terrains et constructions</i>	44 609 005	-550 795	44 058 210	9 426 880	34 631 330
Terrains et constructions d'exploitation	14 005 218	0	14 005 218	4 915 191	9 090 027
Terrains et constructions hors d'exploitation	30 603 787	-550 795	30 052 992	4 511 689	25 541 303
<i>Placements</i>	123 900 762	51 724 905	175 625 667	6 185 204	169 440 463
Placements dans les entreprises liées	34 238 889	13 276 750	47 515 639		47 515 639
Placements dans les entreprises avec un lien de participation	77 791 978	40 921 555	118 713 533	6 185 204	112 528 329
Bons et Obligations/Etse avec lien	11 869 895	-2 473 400	9 396 495		9 396 495
<i>Autres placements financiers</i>	203 496 562	-9 484 353	194 012 209	3 971 226	190 040 983
Actions, autres titres a revenus variable	34 596 661	9 391 082	43 987 743	3 859 176	40 128 567
Obligations et autres titres à revenu fixe	166 304 102	-18 933 045	147 371 057		147 371 057
Autres prêts	2 592 647	57 610	2 650 257	112 050	2 538 207
Autres	3 152	0	3 152		3 152
<i>Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes</i>	4 065 359	-297 870	3 767 489		3 767 489
Total Général	376 071 688	41 391 886	417 463 575	19 583 310	397 880 265

AC.3.1 - Participations et entreprises liées

- **Entreprises liées**

Les entreprises liées (ou filiales) sont les entreprises dans lesquelles la société détient (directement ou indirectement) la majorité des droits de vote ou dans lesquelles elle détient un intérêt important dans les droits de vote ($\geq 40\%$) et y exerce le pouvoir de direction de la politique financière et managériale de l'entreprise. Il s'agit d'entreprises dépendantes, contrôlées par la société.

Entreprises liées	Nombre d'actions	Capital	Nombre	%	Montant Brut	Prov.	Montant net
AMEN FINANCE COMPAGNY	1 000 000	50 000 000	325 000	32,5%	8 750 000		8 750 000
AMEN INVEST	20 000	2 000 000	9 280	46%	584 000		584 000
AMEN SANTE	1 562 500	15 625 000	884 358	57%	8 887 424		8 887 424
ASSURANCES HAYETT	60 000	6 000 000	40 000	67%	2 702 010		2 702 010
CLINIQUE EL AMEN BEJA	65 000	6 500 000	39 118	60%	3 911 800		3 911 800
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE	800 000	4 000 000	432 500	54%	2 162 500		2 162 500
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	650 000	6 500 000	384 490	59%	1 922 450		1 922 450
HOPITAL PRIVE EL AMEN	2 400 000	24 000 000	1 613 000	67%	16 130 000		16 130 000
COMAR INVEST S.I.C.A.F	30 000	3 000 000	24 540	82%	2 465 455		2 465 455
Total					47 515 639	-	47 515 639

- **Entreprises avec lien de participation**

Les entreprises avec lien de participation sont les entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable (participation aux décisions de la politique financière et opérationnelle) sans pour autant en avoir le contrôle.

	CAPITAL		NOMBRE	%	BRUT	PROVISIONS	DOTATIONS	REPRISE	PROVISION	NET
	NOMBRE	VALEUR				2011	2012	2012	2012	
AMEN CAPITAL	50 000	500 000	2 499	5%	6 248	-1 105	-	1 105	-	6 248
AMEN PROJECT SICAF	200 000	9 000 000	75 310	38%	3 356 446	-540 530	-	540 530	-	3 356 446
AMEN BANK	20 000 000	100 000 000	6 036 666	30%	60 697 658	-	-	-	-	60 697 658
ENNAKL	30 000 000	30 000 000	2 126 015	7%	27 327 814	-91 622	-3 643 805	-	-3 735 427	23 592 387
TUNISIE LEASING	7 000 000	35 000 000	1 317 681	19%	13 352 185	-	-	-	-	13 352 185
CLINIQUE EL AMEN GAFSA	54 375	4 350 000	16 425	30%	1 642 500	-285 479	-304 864	285 479	-304 864	1 337 636
CLINIQUE EL AMEN LA MARSA	41 000	4 100 000	14 309	35%	1 473 960	-41 513	-	29 232	-12 281	1 461 679
CLINIQUE EL AMEN TUNIS	65 000	6 500 000	1	0%	102	-	-	-	-	102
EL KHIR	52 000	5 200 000	12 489	24%	1 219 200	-1 219 200	-	313 449	-905 751	313 449
GENERAL DRINKS	260 000	1 300 000	72 798	28%	363 990	-	-	-	-	363 990
GMA	9 000	900 000	1 355	15%	135 500	-13 120	-53 243	-	-66 364	69 136
HOTEL MAJESTIC	330 000	3 300 000	70 000	21%	1 400 000	-261 520	-76 860	-	-338 380	1 061 620
KAWARIS	33 000	3 300 000	7 884	24%	823 351	-	-	-	-	823 351
MEDITRAC	1 650 000	16 500 000	238 600	14%	2 386 000	-504 000	-	504 000	-	2 386 000
MEDITRAC TP	-	-	-	-	-	-924 000	-	924 000	-	-
SNB	75 000	7 500 000	15 000	20%	1 500 000	-	-	0	-	1 500 000
SOGEREC	660 000	6 600 000	112 900	17%	1 129 000	-1 129 000	-	306 861	-822 138	306 862
SPCS	2 000 000	20 000 000	137 500	7%	1 375 000	-	-	-	-	1 375 000
TUNISYS	150 000	1 500 000	52 458	35%	524 580	-	-	-	-	524 580
TOTAL					118 713 533	-5 011 089	-4 078 772	2 904 656	-6 185 204	112 528 329

AC.3.2 – État récapitulatif des placements

Nature de l'actif	Valeur Brute	Correction de Valeur	Valeur Nette 2012	Valeur Nette 2011
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	44 058 210	9 426 880	34 631 330	36 071 610
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	204 729 080	10 044 380	194 684 700	134 614 931
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	4 440 202		4 440 202	5 143 359
Autres parts d'OPCVM	1 047 634		1 047 634	1 047 634
Obligations et autres titres à revenu fixe	156 567 551		156 567 551	177 873 997
Autres prêts et effets assimilés	2 850 257	112 050	2 738 207	2 780 596
Dépôts auprès des entreprises cédantes	3 767 489		3 767 489	4 065 359
Autres dépôts	3 152		3 152	3 152
Total	417 463 575	19 583 310	397 880 265	361 600 638

➤ AC5-Part des réassureurs dans les provisions techniques

- Part des réassureurs dans les primes non acquises

La part des réassureurs dans les primes non acquises s'élèvent à 5.770.641 DT au 31 décembre 2012 contre un montant de 6.294.355 DT au 31 décembre 2011.

Branche	2012	2011	Variation
Incendie	2 772 835	2 198 231	574 604
Risques divers	2 319 945	2 210 869	109 076
Transport	677 861	1 885 255	-1 207 394
TOTAL	5 770 641	6 294 355	-523 714

- Sinistres à payer à la charge des réassureurs

La provision pour sinistre à payer (vie) et (non vie) s'élèvent au 31 décembre 2012 à 28.674.348 DT contre un montant de 25.877.897 DT au 31 décembre 2011.

Branche	2012	2011	Variation
Vie	122 447	141 572	-19 125
Incendie	10 970 829	10 598 996	371 833
Risques divers	8 155 257	6 753 226	1 402 031
Automobile	2 500 399	2 584 620	-84 221
Transport	6 475 666	5 250 569	1 225 097
Aviation	449 750	548 914	-99 164
TOTAL	28 674 348	25 877 897	2 796 451

➤ AC6- Créances

Le montant brut des autres créances s'élèvent au 31 décembre 2012 à 79.747.643 DT contre 76.960.358 DT au 31 décembre 2011.

Libellé	2012			2011		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Primes à annuler	-3 948 036		-3 948 036	-5 525 946		-5 525 946
Primes acquises et non émises	4 522 387		4 522 387	5 678 411		5 678 411
Autres créances nées d'opérations directes	51 371 440	20 615 693	30 755 747	48 702 679	21 039 553	27 663 126
Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	14 209 803		14 209 803	10 745 576		10 745 576
Créances née d'opérations de Réassurance	2 266 279	632 965	1 633 314	8 681 923	538 580	8 143 343
Prêts au personnel	222 209		222 209	253 117		253 117
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	7 891 591		7 891 591	6 628 055		6 628 055
Débiteurs divers	3 211 969		3 211 969	1 796 543		1 796 543
TOTAL	79 747 643	21 248 658	58 498 985	76 960 358	21 578 133	55 382 225

➤ AC7- Autres éléments d'actifs

Les autres éléments d'actifs s'élèvent au 31 décembre 2012 à 18.621.765 DT contre un montant de 23.260.775 DT au 31 décembre 2011.

Libellé	2012	2011
Avoirs en banque	3 715 323	7 222 877
CCP	36 318	36 358
caisse	5 476	7 312
Frais d'acquisition reportés	5 495 030	6 826 796
Autres charges à répartir	96 582	94 331
Intérêts courus et non échus	6 699 867	7 530 939
Loyers à recevoir	184 674	179 255
Autres comptes de régularisation	2 463 563	1 426 260
Autres	-75 068	-63 353
TOTAL	18 621 765	23 260 775

2. Mouvements ayant affecté les éléments des capitaux propres et passifs

➤ CP1-Capitaux propres

	Capital social	Réserve légale	Réserve investissement exonérée	Prime d'émission	Réserve pour fonds social	Réserve pour toute éventualité	Réserve spéciale de réévaluation	Résultat de la période	Total
Solde 31/12/2011	50 000 000	4 981 482	12 042 500	250 000	3 301 021	39 300 163	668 862	14 510 276	125 054 304
Affectation du Résultat 2011									0
Réserve légale		18 518						-18 518	0
Réserve d'investissement exonérée			7 740 000					-7 740 000	0
Réserve pour toute éventualité						751 758		-751 758	0
Dividende distribués								-6 000 000	-6 000 000
Résultat au 31/12/2012								18 298 632	18 298 632
Solde 31/12/2012	50 000 000	5 000 000	19 782 500	250 000	3 301 021	40 051 921	668 862	18 298 632	137 352 936

- Au 31 décembre 2012, la société ne détient aucune action propre et n'a acheté ni vendu aucune action propre au cours de l'exercice.
- Aucun actif détenu par la société ne fait l'objet d'une clause de réserve de propriété.
- La société n'a procédé à l'émission d'aucun titre à revenu fixe.

Le capital de la COMAR est composé de 2 500 000 actions dont le nominal s'élève à 20 dinars. Le capital est totalement libéré et il est détenu par les actionnaires suivants :

Actionnaires	Nombre d'Actions	Montant	%
SICOF	1 237 131	24 742 620	49%
PGI HOLDING	692 135	13 842 700	28%
AXA	384 922	7 698 440	15%
Munich Ré	75 522	1 510 440	3%
Parenin	72 102	1 442 040	3%
AUTRES	38 188	763 760	2%
Total	2 500 000	50 000 000	100%

➤ PA3-Provisions techniques

Les provisions techniques s'élèvent au 31 décembre 2012 à 323.290.547 DT contre un montant de 303.287.023 DT au 31 décembre 2011.

Libellé	2012	2011	Variation
Provisions pour primes non acquises	40 518 120	40 743 388	-225 268
Provisions pour sinistres	262 382 221	244 094 633	18 287 589
Provisions mathématiques Vie	9 000 973	7 759 379	1 241 594
Autres Provisions Techniques (non vie)	11 389 233	10 689 623	699 610
T O T A L	323 290 547	303 287 023	20 003 525

- Provisions pour primes non acquises

Les provisions pour primes non acquises s'élèvent au 31 décembre 2012 à 40.518.120 DT contre 40.743.388 DT au 31 décembre 2011.

Branche	PPNA 2012	PPNA 2011	Variation
Incendie	4 057 998	3 689 818	368 180
Risques divers	10 489 354	10 411 433	77 921
Automobile	22 357 305	21 335 245	1 022 060
Transport	776 400	3 152 839	-2 376 439
Groupe	26 599	65 452	-38 853
Aviation			0
Acceptation	2 810 464	2 088 601	721 863
T O T A L	40 518 120	40 743 388	-225 268

- Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres s'élèvent au 31 décembre 2012 à 262.382.221 DT contre 244.094.633 DT au 31 décembre 2011.

Branche	PSAP 2012	PSAP 2011	Variation
Incendie	19 499 645	17 941 308	1 558 337
Risques divers	35 820 047	29 234 543	6 585 504
Automobile	179 499 703	170 314 895	9 184 808
Transport	12 213 283	10 574 584	1 638 699
Groupe	1 270 792	1 056 288	214 504
Aviation	493 465	602 465	-109 000
Acceptation	2 711 652	3 654 229	-942 577
Prévisions pour recours à encaisser	-9 546 653	-9 760 383	213 730
S/TOTAL	241 961 934	223 617 929	18 344 005
Provision pour Égalisation vie	5 154 023	4 942 287	211 736
Provision pour Égalisation non vie	9 741 213	9 693 988	47 225
Provision pour Équilibrage	802 577	816 925	-14 348
S/TOTAL	15 697 813	15 453 200	244 613
Provisions pour sinistres a payer vie	1 842 028	2 137 291	-295 262
Provision pour PB à distribuer vie	118 398	131 360	-12 963
Provision pour PB à distribuer non vie	2 762 048	2 754 852	7 196
S/TOTAL	4 722 474	5 023 504	-301 029
TOTAL	262 382 221	244 094 633	18 287 589

➤ PA6-Autres dettes

Les autres dettes s'élèvent au 31 décembre 2012 à 18.349.129 DT contre 13.398.723 DT au 31 décembre 2011.

Libellé	2012	2011
Dettes nées d'opération directe	2 854 613	2 472 620
Dettes nées d'opérations de Réassurance	6 184 209	2 930 527
Dépôts et cautionnements reçus	2 716 038	2 682 402
Personnel	63 278	48 363
Collectivités publiques	2 897 574	2 696 503
Créditeurs divers	3 633 417	2 568 308
TOTAL	18 349 129	13 398 723

VI. NOTES SUR LES POSTES DE L'ETAT DE RESULTAT

➤ RTNV-RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

Branche	Incendie	A T	Risques divers	Automobile	Transport	Groupe	Aviation	Acceptation	T O T A L
Primes acquises et acceptées	14 756 109	-95	12 498 363	81 934 340	8 279 094	11 714 838	507 907	9 372 525	139 063 081
Variation des primes non acquises	206 424		31 154	-1 022 060	1 169 045	38 853		-721 861	-298 445
Primes cédées	-9 779 368		-6 303 911	-638 791	-4 539 486		-506 464		-21 768 020
T O T A L	5 183 164	-95	6 225 606	80 273 489	4 908 653	11 753 692	1 444	8 650 664	116 996 616
Produits de placements	1 369 121	-9	1 159 640	7 602 141	768 162	1 086 942	47 125	869 614	12 902 736
Autres produits techniques				49 275					49 275
T O T A L	1 369 121	-9	1 159 640	7 651 416	768 162	1 086 942	47 125	869 614	12 952 011
Prestations payées	-5 235 895	-397 227	-5 980 742	-53 295 797	-1 669 998	-11 588 437	-62 979	-7 502 448	-85 733 523
Variation des provisions pour sinistres	-1 593 042		-6 584 441	-9 038 371	-1 972 420	-214 503	109 000	942 576	-18 351 201
Prestations à la charge des réassureurs	2 108 409		1 627 637	10 231	373 708		2 163		4 122 149
Variation des provisions à la charge des réassureurs	371 833		1 402 031	-84 222	1 225 097		-99 163		2 815 576
T O T A L	-4 348 695	-397 227	-9 535 515	-62 408 159	-2 043 613	-11 802 940	-50 979	-6 559 872	-97 146 999
Variation des autres provisions techniques		89 992	-67 123	-722 966			487		-699 611
T O T A L		89 992	-67 123	-722 966			487		-699 611
Participation aux bénéfiques et ristournes	-337		-29 593	1 923	-213 578	-231 695			-473 280
T O T A L	-337	-	-29 593	1 923	-213 578	-231 695	-	-	-473 280
Frais d'acquisition	-1 828 307	12	-1 548 569	-10 151 806	-1 025 794	-1 451 489	-62 931	-1 664 231	-17 733 115
Variation frais d'acquisitions reportées	-60 296		-310 172	-509 937	-443 678	-7 683			-1 331 766
Frais d'administration	-636 746	-46 908	-462 844	-2 683 123	-315 489	-433 475	14 549		-4 564 036
Commissions reçues des réassureurs	3 396 375		1 540 684		983 166				5 920 225
T O T A L	871 026	-46 896	-780 901	-13 344 866	-801 795	-1 892 647	-48 382	-1 664 231	-17 708 692
Autres charges techniques				-309 911					-309 911
T O T A L				-309 911					-309 911
Égalisation			49 606			-96 831			-47 225
Équilibrage			14 348						14 348
T O T A L		-	63 954	-	-	-96 831			-32 877
RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	3 074 280	-354 236	-2 963 931	11 140 927	2 617 829	-1 183 480	-50 306	1 296 175	13 577 257

➤ **Charges et produits de placements**

- **PRNT1-PRODUITS DE PLACEMENTS**

Les produits financiers arrêtés au 31/12/2012 comportent 9.286.857 dinars de dividendes distribués par les différentes participations de la COMAR.

	Placements dans des entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total 2012	Total 2011
Revenus des placements immobiliers		2 268 085	2 268 085	1 090 276
Revenus des participations	7 630 037	1 379 635	9 009 672	8 186 658
Revenus des autres placements	567 668	10 995 061	11 562 729	11 352 655
Autres revenus et reprises de provisions pour dépréciations		6 892 248	6 892 249	946 079
Total produits de Placements	8 197 705	21 535 029	29 732 735	21 575 669

- **CHNT1-CHARGES DE PLACEMENT**

	Placements dans des entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total 2012	Total 2011
Intérêts et rémunération des dépôts des réassureurs		592 635	592 635	442 363
Frais externes		139 281	139 281	105 744
Frais internes, pertes sur titres et provisions pour dépréciations		9 651 721	9 651 722	2 630 142
Total charges de placements		10 383 637	10 383 637	3 178 249

CHARGES DE COMMISSIONS

Les commissions de toute nature, allouées aux agents généraux et courtiers, afférentes à l'assurance directe et comptabilisées au cours de l'exercice 2012 s'élèvent à 16 647 256 dinars contre 15 991 541 dinars en 2011.

DÉCOMPTE FISCAL

	Réintégration	Déduction
RESULTAT COMPTABLE AU 31/12/2012	19 591 838	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION TITRES 2012	10 197 638	
REPRISE PROVISIONS POUR DPRECIATION TITRES 2011		5 983 506
PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES 2012	13 809 483	
REPRIE PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES 2011		14 262 156
DIVIDENDES RECUS 2012		9 152 144
PROVISIONS TITRES COTES 2012		6 466 033
REPRISE PROVISIONS TITRES COTES 2011	191 184	
PLUS VALUE S/CESSION DES ACTIONS COTEES		1 919 121
MOINS VALUE S/CESSION TITRES SICAV	386 851	
JETONS DE PRESENCE	72 000	
TOTAL	44 248 994	37 782 961
RESULTAT FISCAL		6 466 033
REINVESTISSEMENTS EXONERES CLINIQUE EL AMEN NABEUL MEDITRAC	1 922 450 1 378 000	3 300 450
	3 300 450	
BENEFICE IMPOSABLE		3 165 583
BENEFICE IMPOSABLE (arrondi au dinar inférieur)		3 165 583
MINIMUM D'IMPOT		1 293 206
IMPOT SUR LES SOCIETES 2012		1 107 954
IMPOTS AVANCES		8 677 282
REPORT		7 384 075
RESULTAT NET		18 298 632

VII. ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

	2012	2011
Engagements reçus		
Engagements de rachat de titres et d'actifs	655 721	619 352
Engagements donnés		
Avals, cautions et garanties de crédit donnés	2 594 568	2 216 676
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	655 721	619 352

VIII. AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

➤ LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 décembre 2012 un solde de 3.757.117 DT contre un solde de 7.266.547 DT au 31 décembre 2011 se détaillant comme suit :

Désignation	31/12/2012	31/12/2011	variation
Dépôts à vue	3 751 641	7 259 235	-3 507 594
Caisse	5 476	7 312	-1 836
Total	3 757 117	7 266 547	-3 509 430

➤ OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

En 2012, la COMAR a conclu diverses transactions avec des parties liées. Ces opérations ont toutes été réalisées aux conditions de marché.

- Les transactions financières

- Emprunts obligataires :

Société	Montant 31/12/2011	Entrées	Sorties	Montant 31/12/2012	Produits
AMEN BANK	5 869 895		673 400	5 196 495	285 476
TUNISIE LEASING	5 700 000		1 700 000	4 000 000	245 505

- Prêt :

Société	Montant 31/12/2011	Entrées	Sorties	Montant 31/12/2012	Produits
HOTEL MAJESTIC	300 000		100 000	200 000	36 688

- Les transactions d'exploitation:

NATURE DES TRANSACTIONS	MONTANT
PRESTATIONS ET CHARGEMENTS (*)	7 025 802
AMEN BANK	1 969 941
PARENIN	164 371
GFCO	35 919
TUNISYS	14 790
EL KHIR	8 989
EL IMRANE	4 104
TUNISIE LEASING	4 447 864
SNB	256 070
CLINIQUE EL AMEN	39 933
TUNISIE FACTORING	4 608
AMEN INVEST	6 270
AUTRES	72 943
ASSURANCE COMPLEMENT RETRAITE	359 367
HAYETT	359 367
CHIFFRE D'AFFAIRES	11 619 002
AMEN BANK	2 047 554
PARENIN	527 151
GFCO	132 986
TUNISYS	30 248
EL KHIR	73 358
KAWARIS	62 747
EL IMRANE	30 227
TUNISIE LEASING	7 878 550
SNB	185 091
AMEN INVEST	27 606
CLINIQUE EL AMEN	40 029
TUNISIE FACTORING	416 407
AUTRES	167 048

* Le montant des prestations ne comporte pas les provisions pour sinistres.

- Les Transactions des placements immobiliers

SOCIETE	LOYER ANNUEL
HAYETT	101 968
TUNISYS (dont 62 KDT concernant l'exercice 2012)	77 174
GMA	34 315
AMEN CAPITAL	10 000
EL IMRANE	71 807

DIVIDENDES

SOCIETE	DIVIDENDE
AMEN BANK	4 076 701
AMEN INVEST	167 040
AMEN PREMIERE SICAV	457 355
AMEN TRESOR SICAV	95 617
COMAR INVEST	368 100
EL IMRANE	323 580
HAYETT	400 000
KAWARIS	55 188
TUNISIE LEASING	1 120 029
SNB	210 000
TUNISYS	78 687
TOTAL	7 352 297

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

États financiers - exercice clos le 31 décembre 2012

Messieurs les actionnaires de la
Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances
COMAR
Avenue Habib Bourguiba
1001, Tunis

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la COMAR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la COMAR, comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2012, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 137.352.936 dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 18.298.632 dinars.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Les états financiers ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures mises en œuvre relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation des risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la COMAR au 31 décembre 2012, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II- Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 10 mai 2013

Les Commissaires aux Comptes

**La Générale d'Audit & Conseil
CPA International**

**Les Commissaires aux Comptes
Associés - M.T.B.F**

Chiheb GHANMI

Ahmed BELAIFA

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
États financiers - exercice clos le 31 décembre 2012

Messieurs les actionnaires de la COMAR,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher, spécifiquement et de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

- Au cours de l'exercice 2012, la COMAR a procédé à la cession d'un terrain, sis à Tunis avenue de la liberté, d'une superficie totale de 744 m² à la société « Hôpital privé El AMEN », société dans laquelle la COMAR détient 67,21% du capital social. Le terrain en question a été cédé pour un prix de 1.636 KDT, ce qui a permis de réaliser une plus value de 785 KDT.

- Au cours de l'exercice 2012, la COMAR a facturé à HAYETT (dans laquelle COMAR détient 66,67% du capital), sa quote-part dans les frais de maintenance informatique et l'acquisition du logiciel sage pour un montant total de 83 KDT.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs :

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

- La compagnie a conclu avec la société PGI Holding (détenant directement et indirectement 77,71% du capital de la COMAR) une convention portant sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la compagnie dans le domaine de développement, du reporting, de l'audit et de l'inspection ainsi qu'en matière juridique. En contre partie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération égale à 0,5% du chiffre d'affaires avec un plafond de 150 KDT hors taxes. Le montant comptabilisé en charge de l'exercice 2012 s'élève à 177 KDT TTC.

- Au cours de l'exercice 2008, COMAR a conclu avec TUNISYS (dans laquelle COMAR détient 34,97% du capital) un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel. Le montant du loyer facturé par la COMAR au titre de l'exercice 2012 s'élève à 62 KDT.

- Au cours de l'exercice 2008, COMAR a conclu avec AMEN SYSTEMS, société appartenant au même groupe et ayant des dirigeants communs, un contrat d'assistance dans le cadre de la mise à niveau du système d'information de la Compagnie. Dans ce cadre, le montant facturé par AMEN SYSTEMS, au titre de l'exercice 2012, s'élève à 121 KDT.

- Au cours de l'exercice 2009, COMAR a conclu avec HAYETT (dans laquelle COMAR détient 66,67% du capital) un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel. Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2012, s'élève à 102 KDT.

Le même contrat prévoit la prise en charge par HAYETT des charges communes proportionnellement à la surface louée. Le montant correspondant facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2012, s'élève à 60 KDT.

Au 31 décembre 2012, la créance au titre de ces conventions dans les comptes de la COMAR s'élève à 392 KDT.

- Au cours de l'exercice 2004, COMAR a conclu avec HAYETT un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel. Le montant du loyer facturé par HAYETT au titre de l'exercice 2012 s'élève à 12 KDT.

- La COMAR a accordé le 01/12/2010 un prêt de 300 KDT (TMM+2%) à la société MAJESTICS HOTELS S.A dans laquelle elle détient 21,2% du capital. Ce prêt est remboursable sur 3 échéances à parts égales à compter du 01/12/2012 jusqu'au 01/12/2014.

Au 31/12/2012 l'encours de ce prêt s'élève à 200 KDT et ce, suite au remboursement de la première échéance.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) §5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération et avantages accordés au Président Directeur Général sont fixés par décision du Comité de Rémunération issu du Conseil d'Administration en date du 29 juin 2010. La rémunération est composée d'une indemnité fixe annuelle et d'une indemnité de capitalisation fixée par le Comité de Rémunération du 28 juin 2012.

Le Président Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction et de la prise en charge des frais de téléphone.

- La rémunération et avantages accordés aux Directeurs Généraux Adjointes sont fixés par décision du Comité de Rémunération issu du Conseil d'Administration en date du 29 juin 2010. La rémunération est composée d'un salaire fixe annuel et d'une prime du bilan fixée par le Comité de Rémunération du 28 juin 2012.

Les Directeurs Généraux Adjointes bénéficient chacun d'une voiture de fonction et de la prise en charge des frais de téléphone.

- Les membres du Conseil d'Administration perçoivent des jetons de présence fixés à 140.000 DT par l'Assemblée Générale Ordinaire.

- Les membres du Comité d'Audit bénéficient d'une rémunération forfaitaire fixée à 30.000 DT par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les obligations et engagements de la COMAR envers ses dirigeants (hors Charges sociales et fiscales), tel qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, se présentent comme suit (en dinars) :

	Président Directeur Général		Directeurs Généraux Adjointes		Membres du Conseil d'Administration et Comité d'Audit	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2012	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2012	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2012
Avantages à court terme	226 000	16 611	405 000	22 024	170 000	170 000
Total	226 000	16 611	405 000	22 024	170 000	170 000

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 10 mai 2013

Les Commissaires aux Comptes

**La Générale d'Audit & Conseil
CPA International**

**Les Commissaires aux Comptes
Associés - M.T.B.F**

Chiheb GHANMI

Ahmed BELAIFA